Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260407-DELIB070426_10-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 7 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis en session d'installation du Conseil Municipal, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, M. Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BELLEC Nicolas, , Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, M LE GAL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : aucun

Absent(s) ayant donné(s) pouvoir :

M. BERNARD Miguel à Mme BESSE Nolwenn

Secrétaire de séance : M. BROGARD Pascal.

Date de la convocation : 01/04/2026

DELIBERATION N°070426_10 : ELECTION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE (ERSR)

Le réseau des élus référents sécurité routière (ERSR) a pour objectif de porter et d'animer la politique locale de sécurité routière, il est le coordinateur pour les mesures de formation, prévention, sensibilisation ou communication régulièrement prises en matière de sécurité routière.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité :

- **DESIGNE le référent sécurité routière et son suppléant suivants :**
  - **Titulaire : LE CLAINCHE Stéphane**
  - **Suppléant : LE HENANFF Amélie**

MAIRIE DE MOUSTOIR AC 56

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND